Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Esplanade Nelson Mandela
72700 ALLONNES
3 impasse des acacias 72700 ALLONNES

Objet: Préavis de grève

Allonnes, le 2 septembre 2025

Monsieur le Maire,

L'heure n'est plus aux simples constats ni aux questionnements ! L'heure est à la révolte et à l'action!
Le nouveau plan mortifère, qui succède à la réforme scélérate sur les retraites, c'est une saignée budgétaire de plus de 40 milliards d'euros, une saignée d'une brutalité sociale quasi-inédite. Une saignée qui n'a d'autre but que de compenser les cadeaux fiscaux consentis par Macron aux grandes entreprises et aux plus riches depuis 2017. Car, ne nous y trompons pas, si la dette publique a augmenté depuis cette date, c'est parce que le déficit a été creusé, non pas par une quelconque dérive incontrôlée des dépenses publiques, mais pour une large part par une baisse des recettes sciemment organisée au profit des plus nantis (baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI), …).
Et pour quels résultats sociaux ? Une augmentation sans précédent de la pauvreté et des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, soit 10 millions de français-ses (le taux de pauvreté culminant en 2023, et selon les dernières statistiques publiées par l'INSEE, à 15,4 % de la population hexagonale, un taux jamais atteint depuis que l'INSEE procède à son calcul) et une hausse historique des inégalités.
Face à ce cruel constat, Macron et son gouvernement s'entêtent, en s'acharnant notamment, et une fois encore, sur les services publics :

- Suppression en 2026 de 3 000 emplois publics,
- Non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois 3 en 2027,
- Économies de 5,3 milliards d'euros pour les collectivités locales,
- Gel du point d'indice.

Comme ça ne suffisait pas Bayrou, le 1er ministre rajoute dans sa besace à idées régressives :

- Une "année blanche", c'est à dire le gel des pensions des retraité·es, des prestations sociales (aides au logement, allocation adulte handicapés, allocations familiales...), des budgets des services publics, des salaires des fonctionnaires et l'augmentation des impôts et de la CSG. Cela se traduira donc par un appauvrissement de chacune et de chacun de plusieurs centaines d'euros chaque année ;
- Après nous avoir volé 2 ans de vie, le gouvernement veut nous imposer 2 jours de travail gratuit avec le vol de 2 jours fériés, dont le 8 mai, jour de la victoire contre le nazisme !
- Déremboursements des médicaments et des consultations, notamment pour les malades en affections de longue durée ;

Nous, syndicat CGT des agents territoriaux de la ville d'Allonnes et du CCAS demandons l'application :

- Du maintien d'une indemnisation à 100 % des arrêts maladie comme nous vous le demandions dans le courrier du 17 juin resté sans réponse.

- De la création de plusieurs postes pour améliorer les conditions de travail, remplacement systémique des congés maternité et arrêt maladie, remplacement des départs à la retraite, mutation et pallier les besoins des services afin de répondre à la détresse des agents.
- De la titularisation immédiate des agent.e.s contractuel.le.s qui remplissent les conditions afin de stopper la précarisation de ces derniers.
- Des décisions prises en instances. (CST 16/12/2024 demande de réunion IFSE)
- Du respect du délai de 15 jours pour une réponse à nos courriers ou un accusé de réception que vous-même exigez
- D'une augmentation significative de l' IFSE
- Des jours sujétions a l'ensemble des collègues qui peuvent y prétendre.

Ainsi, notre syndicat CGT des agents de la ville d'Allonnes et du CCAS appelle tous agents à se mobiliser de nouveau largement pour une journée de grève et de manifestations afin d'exiger :
• l'augmentation immédiate et, a minima, de 10 % de la valeur du point d'indice avec à moyen terme le point d'indice à 6€ et une augmentation des effectifs des services publics,
• l'abrogation des 1607 h et la mise en place des 32 h par semaine,
• la suppression du jour de carence et le retour à une prise en charge à 100 % dès le premier jour en arrêt maladie,
• l'abrogation de la réforme des retraites et l'adoption du départ à 60 ans pour toutes et tous à taux plein (hors départs anticipés pour les métiers pénibles),
Par ailleurs, et localement, la CGT exige de la collectivité qu'elle affirme sa volonté de maintien des services publics de qualité en :
• recrutant des agents statutaires (et non des contractuels) partout où le bon fonctionnement du service public l'exige et notamment dans les services HPES, éducation, population, communication, techniques (c'est-à-dire presque partout),
• reprenant en régie les services publics délégués,
• augmentant le RIFSEP,
• mettant tout en œuvre pour permettre des recrutements qualifiés dans les services en tension

En conséquence, notre syndicat CGT des agents territoriaux de la ville d'Allonnes et du CCAS dépose un préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 de 0h00 à 24h00 pour l'ensemble des agents de notre collectivité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Syndicat CGT des agents de la ville d'Allonnes et du CCAS

Jordan Perroux
Secrétaire général
du syndicat CGT
des agents territoriaux
de la ville d'Allonnes et du CCAS